

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

CP

## Déclaration de Maladie : N° S19-0000301

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12.488

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL ATIA Doha

Date de naissance : 23/03/1986

Adresse :

Tél. : 06.61.512.642 Total des frais engagés : 951,30 + 84,5 Dhs  
= 1035,8 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23 Sept 2019

Nom et prénom du malade : EL ATIA Doha Age : 33

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

obstétricale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 23/09/2019

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 Sept 2019	CS dent	300 Nc + 400 Nc	700 Nc	Bureau de la CHAMPS SYNTHÈSE - CASABLANCA TEL: 02 23 00 00 02

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DALAL	23/09/19	251.30
24 Bis, Rue des Vanneaux Oasis - Casablanca Tel: 05.22.99.27.54 Fax: 05.22.92.23.10.58	23/09/19	84.60

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

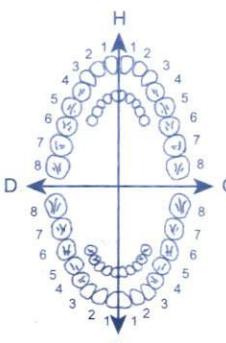
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

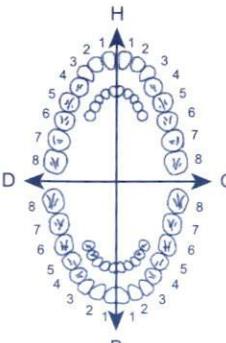
#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX



O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE
H	25533412 21433552 00000000 00000000
D	00000000 00000000 35533411 11433553
B	
G	



[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur SENHAJI RHAZI Wassym**  
**Gynécologue - Obstétricien**

Diplômé de l'Université de Paris  
 Ancien Attaché et Interné des Hôpitaux  
 CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE - MALADIES DU SEIN  
 COLPOSCOPIE - HYSTEROSCOPE - CÉLIOSCOPE  
 ECHOGRAPHIE - DOPPLER COULEUR  
**STERILITE DU COUPLE (FIV, ICSI)**

**الدكتور السنهاجي الغازي وسم**

أخصائي في أمراض النساء والتوليد  
 خريج جامعة باريس

الجراحة النسائية - أمراض الثدي  
 الفحص بالصدى - الفحص بالمنظار  
**عقم الزوجين**

Casablanca, le 23/09/2019

86.00

**EL ATIA Doha**



**ACTYL D**

1 comprimé par jour avec un grand verre d'eau, le matin de préférence,  
 pendant 2 mois

120.00

**Fpur**

3ml par jour

(bien secouer le flacon avant chaque utilisation), pendant 1 mois



6.90

**LEVOTHYROX 25**

1,5 comprimé par jour, pendant 1 mois

38.50

**MALTOFER**

1 comprimé par jour, pendant ou immédiatement après le repas, pendant 1 mois

84.50

**NEOVIMAG 300mg**

1 gélule par jour, pendant 1 mois



**NEALGYL**

1 à 2 comprimés, à renouveler 2 à 3 fois par jour selon douleurs

$$\begin{array}{r} T_0 \quad 251.30 \\ + \quad 85.50 \\ \hline = \quad 336.80 \end{array}$$

**PHARMACIE DALAI**  
 24 Bis Basiss - Rue des Vanneaux  
 Casablanca  
 Tel: 05.22.99.27.54 - Fax: 05.22.23.02.92

**Docteur SENHAJI RHAZI Wassym**  
**Gynécologue - Obstétricien**

Ex-Attaché et Interne des Hôpitaux de Paris

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE - MALADIES DU SEIN  
COLPOSCOPIE - HYSTEROSCOPIE - COELIOSCOPIE  
ECHOGRAPHIE - DOPPLER COULEUR  
STERILITE DU COUPLE (FIV, ICSI)

23/09/19

**NOTE D'HONORAIRES**

acquittés par M<sup>me</sup>.....

..... EL ATIA Jaha

s'élevant à la somme de .....

..... 400 Dir.

pour .....

..... Echo Doppler art ab.

Dr SENHAJI RHAZI Wassym  
Gynécologue - Obstétricien  
207-209 Bd de la Résistance  
Casablanca  
Tél: 05 22 20 99 02

EXP:  
Lot:  
Fab:

03/2022  
6002SM  
03/2019

Distribué par:  
Cooper Pharma, 41  
Rue Mohamed Diouri 20110  
Casablanca, Maroc  
Amina Daoudi  
Pharmacien responsable

Sous licence:  
Merck Santé  
37 rue Saint-Romain  
69379 LYON CEDEX 08

Fabricants:  
Merck KGaA,  
Frankfurter Strasse 250,  
64293 DARMSTADT Allemagne



6 118001 102006

1 CP		MATIN
1/2 CP		A JEUN

Respecter les doses prescrites  
Liste II - Uniquement sur ordonnance



6 118001 102006

Levothyrox® 25 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 6,80 DH

7862160335



ONSSA numéro : ES 5.349.16

Fabriqué en France - Made in France

Acty D

PVC : 86,00 DH

3 700180 039797

AVOGOMARET 11

- Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament
- soutenir les défenses naturelles
- du système musculaire
- malinétrer le bon fonctionnement
- préservé le capital osseux
- aider à : de l'organisme

Complément alimentaire à base de vitamine D.

## Fortifiant

**5 µg / 200 UI A avaler**

# Acty D

riche en cholecalciférol

Poids net total : 4,8 g

60 comprimés

LABORATOIRES

**Acty D**

**5 µg / 200 UI À avaler**

Ingrédients : Agent de charge : sorbitol ; vitamine D ; anti-agglomérant : sels de magnésium d'acides gras.

**NEOVIMAG®**

MAGNÉSIUM MARIN - Vit.B6

300 mg

Lot : NVM18

A consommer avant le : 05/2022

PPC: 84.50 DH

**MEDIPRO**  
PHARMA

Sans sel - Sans sucre

30  
Gélules  
Voie Orale

MAGNÉSIUM MARIN - Vit.B6

300 mg

**NEOVIMAG®**

6 111259 970021



MAGNÉSIUM MARIN - Vit.B6

300 mg

**NEOVIMAG®**

Composition : chaque comprimé pelliculé contient : 100 mg de fer (III) sous forme d'un complexe d'hydroxyde de fer (III)-polymaltose correspondant à 357 mg.

Excipients : q.s pour 1 comprimé

Pour plus d'information : consulter la notice à l'intérieur

A conserver à une température inférieure ou égale à 25°C

**التركيبة** : كل قرض واحد مختلف يحتوي على : 100 ملء من الماء (III) على شكل مركب هيدروكسيد المدحود (III) - بوليملتيور معاً يعادل 357 ملء السواغات : كميةكافية لقرض واحد.  
للمربيين من المعلومات : انظر النشرة المرفقة.

**Maltofer®**

100 m

**MALTOFER 100 MG B30**  
AMM N°: 128/18/RMP/21/NRG



6 118000 331902

30

comprimés pelliculés



**Ne pas dépasser la dose prescrite**

Tableau A (Liste 1)



Fabriqué par ZENITH Pharma  
96, Zone Industrielle, Tassila,  
Inezgane - Agadir - Maroc.

sous licence Vifor (International) s.a.

-St.Gall/Suisse

Dr. M. EL BOUHMADI, Pharmacien Responsable.

مالي

3850

100 مخ

٣٠

# Fpur®

Fer élémentaire

Suspension buvable

Flacon de 100 ml



ALTHÉA

**Fpur®** est une suspension orale à base de fer élémentaire. Il se caractérise par :

- Une teneur élevée en fer dépassant 98%.
- Une biodisponibilité très élevée à hauteur de 69%.

**Fpur®** est conçu pour les nourrissons, les enfants et les adultes, y compris les femmes enceintes.

Administration et dosage : **Faciles et précis**

**0,1 ml = 2 mg**

Complément alimentaire,  
ce n'est pas un médicament

**PPC : 120.00 Dhs**

Lot n°:

Date d'expiration :

**Docteur SENHAJI RHAZI Wassym**  
**Gynécologue - Obstétricien**

Diplômé de l'Université de Paris  
Ancien Attaché et Interne des Hôpitaux

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE - MALADIES DU SEIN  
COLPOSCOPIE - HYSTEROSCOPIE - CŒLIOSCOPIE  
ECHOGRAPHIE - DOPPLER COULEUR  
STERILITE DU COUPLE (FIV, ICSI)

**الدكتور السنهاجي (الغازي) وسيم**

أخصائي في أمراض النساء والتوليد  
خريج جامعة باريس

الجراحة النسائية - أمراض الثدي  
الفحص بالصدى - الفحص بالمنظار  
**عقم الزوجين**

Casablanca, le 23/09/2019

EL ATIA Doha

**ECHOGRAPHIE OBSTETRICALE + DOPPLER**

**Renseignements Cliniques :**

36 SA+3j

**Résultats et commentaires :**

- Fœtus en présentation céphalique avec activité cardiaque positive et mouvements actifs normaux.
- Placenta antérieur non inseré bas et d'épaisseur normale.
- Liquide amniotique en quantité normale.
- Biométrie concordante avec l'âge gestationnel théorique et poids estimé à 2660g.
- Aucune anomalie fœtale n'est décelée ce jour à ce stade de la grossesse.
- Vélocimétrie ombilicale normale.

**Conclusion**

Grossesse monofœtale de 36 SA+3j en présentation céphalique et d'évolution normale avec un poids estimé à 2660g.

MEDISON

11/01/2019, 36s3j  
Dr SENHAJI RHAZI Wassym  
EL ATIA, Doha  
T2/T3 CONTRASTE

FR 6Hz  
V4-8  
15.0cm  
Pén.  
IM 0.93  
ITm 0.5

23-09-2019  
12:05:32

G38 112dB MI7 P95

G38 112dB MI7 P95

G38 112dB MI7 P95

G38 112dB MI7 P95

- 15

BIP 87.34 mm  
AG 35s6j  
Pctl. 38.08  
DEA 22-10-2019  
PC 311.70 mm  
AG 36s4j  
Pctl. 51.54  
DEA 17-10-2019

PA 314.90 mm  
AG 36s6j  
Pctl. 57.82  
DEA 15-10-2019

FEM 69.22 mm  
AG 36s5j  
Pctl. 54.09  
DEA 16-10-2019  
PFE 2661g  
AG 35s2j  
Pctl. 26.33